# L'alternance *avoir~s'être* en français : une approche supplétive

*Gabrielle* Aguila-Multner

Université de Zürich

gabrielle.aguila-multner@uzh.ch

**Résumé**. Le changement de l'auxiliaire de *avoir* en *être* à la forme réfléchie s'est souvent analysé comme un problème de syntaxe, par exemple en le rapprochant du cas des passifs et des « inaccusatifs ». D'autres approches plus récentes, s'inscrivant dans la théorie de la périphrase, proposent de traiter les alternances d'auxiliaire perfectif comme un problème de classification flexionnelle, et donc de morphologie (cf. Bonami, 2015). Dans cet article, je montre que si l'approche morphologique périphrastique s'accommode facilement de l'alternance *avoir~être* dans le cas général, le cas des formes réfléchies s'analyse en fait mieux comme un problème de morphologie synthétique. Je formule une approche supplétive à cette alternance, motivée par des considérations empiriques impliquant la surcomposition, la supplétion d'*être* dans la conjugaison d'*aller*, l'accord du participe et la défectivité du paradigme d'*avoir*.

## 1 Introduction

La question de la distribution des descendants d'*habēre* et d'*esse* comme auxiliaires perfectifs compte parmi les sujets favoris de la syntaxe romane. Depuis les travaux généralement rassemblés sous le terme d'*Hypothèse d'inaccusativité* (voir par exemple Perlmutter, 1978 ; Rosen, 1984, 1988 ; Burzio, 1986), elle est alors souvent ramenée à une question de structure argumentale : les participes qui se combinent avec (en français) *être* partageraient, à un certain niveau de représentation, une similarité dans l'alignement de leurs arguments.

Cette position ne semble cependant pas satisfaire l'ensemble des syntacticien·nes. Ainsi, les études de (entre autres) Sorace (2000) et Legendre (2007) concluent à un rôle déterminant de facteurs lexico-sémantiques. Abeillé & Godard (1996, 2000) montrent quant à elles les limites syntaxiques de l'hypothèse en français, qu'elles considèrent incompatible avec les propriétés structurales d'*être* en tant qu'auxiliaire perfectif et copule. Comme l'admettait déjà Ruwet (1991 : 170), « [w]hen the day comes when we know much more about the semantic and pragmatic factors involved, the Unaccusative Hypothesis may have to recede into the background ».

Une étude approfondie des lacunes et des mérites syntaxiques de l'Hypothèse inaccusative dépasserait amplement le cadre de cet article. Cependant, un petit ensemble de travaux plus récents proposent une alternative attrayante aux approches syntaxiques. Dans ces travaux, que Loporcaro (2022) appelle l'approche morphologique en citant Bonami (2015), Štichauer (2018) et Bach & Štichauer (2022), le choix de l'auxiliaire est considéré comme un problème interne à la morphologie au sein d'une théorie de la périphrase. Ces auteurs ont en commun le point de vue que la description précise de la distribution des deux auxiliaires ne peut se passer d'un traitement morphologique.[1] Loporcaro lui-même (pourtant par ailleurs partisan de l'hypothèse inaccusative – Loporcaro, 2007, 2015) défend ainsi également l'idée, qu'il nomme « approche morpholexicale », que certaines formes d'auxiliation dans les dialectes italiens ne peuvent s'expliquer que dans la morphologie.

Un premier enjeu de cet article est de développer formellement et de motiver l'approche morphologique à l'auxiliation en français. Les faits concernés sont récapitulés dans le jeu de données en (1)–(3). Certains verbes intransitifs, exemplifiés par *tomber* (1), se combinent toujours avec l'auxiliaire *être* (les *inaccusatifs* de l'approche syntaxique) ; les autres verbes, tels que *laver* (2), s'auxilient normalement avec *avoir*, sauf s'ils sont réfléchis (3).[2]

© The Authors, published by EDP Sciences. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

(1) Je suis/*j'ai tombée.
(2) J'ai/*je suis lavé les draps.
(3) Je me suis/*je m'ai lavé les mains.

Le second but de cet article est de montrer que le phénomène en (3), que je nomme l'alternance *avoir~s'être*, est un processus strictement morphologique qui ne peut s'analyser que dans la composante flexionnelle, s'inspirant en cela de l'approche morpholexicale aux dialectes italiens de Loporcaro. L'analyse proposée prend pour point de départ l'approche morphologique périphrastique de Bonami (2015), présentée à la section 2. Dans la section 3, je formule une proposition qui s'inscrit dans l'approche périphrastique en ce qui concerne les formes non-réfléchies (1)–(2), mais qui traite l'alternance *avoir~s'être* (3) par une règle de supplétion locale. J'étaye notamment cette position, dans les sections 3.1 à 3.4, par plusieurs points de la flexion verbale française, concernant la surcomposition, la supplétion, l'accord du participe passé et la défectivité, qui plaident en faveur de l'approche morphologique. Enfin, la section 4 explicite les aspects formels de la discussion dans le cadre théorique Paradigm Function Morphology (PFM – Stump, 2001).

## 2 Approche morphologique périphrastique

Dans les sections qui suivent, je présente l'approche morphologique périphrastique dans ses grandes lignes.

### 2.1 La périphrase flexionnelle

Un nombre grandissant de travaux en morphologie admettent l'*Hypothèse de réalisation périphrastique* : « [i]nflectional rules that deduce the realizations of a morphological paradigm's cells include rules defining periphrastic combinations as well as rules defining synthetic forms » (Ackerman & Stump, 2004 : 8). Cette position, qui se dégage également par exemple des travaux de Vincent & Börjars (1996), Ackerman & Webelhuth (1998), Spencer (2003), Anderson (2006), Brown et al. (2012) ou Corbett (2012) entre autres, est motivée par l'intégration manifeste de certaines formes analytiques dans les paradigmes de flexion.

Les temps composés du français s'analysent avantageusement sous l'angle de la périphrase. Cette notion permet en effet de rendre compte de la non-compositionnalité du passé composé : dans l'usage à valeur temporelle de ce type de formes (voir par exemple Verkuyl et al., 2004), l'auxiliaire prend la morphologie d'un présent, mais la périphrase exprime un passé. Une approche purement syntaxique peut difficilement rendre compte de ce mismatch par les règles de composition sémantique habituelles ; l'approche périphrastique permet, elle, de penser la forme de l'auxiliaire comme un simple exposant de la propriété exprimée (le passé).

La théorie de la périphrase qui émerge de ces travaux ouvre une nouvelle possibilité de solution au problème de l'auxiliation. Si l'auxiliaire est en fait l'exposant d'une propriété morphosyntaxique, alors l'alternance entre deux auxiliaires en fonction de l'item lexical peut se comprendre comme un phénomène de classification flexionnelle. Cette approche est explicitée par Bonami (2015 : 97–98), qui propose que la sélection d'*avoir* et d'*être* soit décidée dans la composante morphologique par les règles d'exponence périphrastique. Les verbes du français se répartissent donc en deux classes (à croiser, sans doute, avec les classes de flexion synthétique), dont l'une est productive et prend pour exposant de passé et de perfectif l'auxiliaire *avoir*, et l'autre, improductive, utilise l'auxiliaire *être*.

Comme l'explique Bonami, il ne s'agit pas, dans l'approche morphologique, de nier toute corrélation entre des propriétés sémantiques ou syntaxiques et l'appartenance à une ou l'autre des deux classes. On peut en effet constater d'une part que ce type de corrélation s'observe également dans la classification flexionnelle synthétique, et d'autre part que la corrélation est de toute façon très imparfaite et comporte une part indéniable d'arbitraire, qui fait qu'on ne pourrait se passer de la stipulation de classe. L'approche périphrastique n'empêche par ailleurs aucunement la possibilité de la détermination de la classe par les propriétés lexicales là où elle se vérifie.

Plusieurs propositions de formalisation de la théorie de la périphrase existent, parmi lesquelles figurent Bonami & Webelhuth (2013, 2021), Bonami (2015), Bonami et al. (2016). La question de l'auxiliation en français reçoit une analyse dans Bonami (2015), qui propose l'articulation de l'interface morphologie–syntaxe suivante : la composante morphologique associe à un lexème, étant donné un ensemble de propriétés morphosyntaxiques, non seulement une forme, mais aussi, dans le cas périphrastique, une sélection pour un élément ancillaire. Ainsi, la morphologie associe au lexème *dormir* avec la propriété *passé* la forme participiale *dormi* associée à un trait de sélection pour l'auxiliaire *avoir*. Ce trait de sélection (s'inscrivant dans une théorie plus générale de la *sélection inversée*, voir entre autres Koenig, 1998 ; Sadler & Spencer, 2001) est interprété par la syntaxe, qui assure la cooccurrence de l'auxiliaire. Crucialement, ce trait permet la sélection d'un lexème particulier en tant qu'élément ancillaire. Il permet de plus la sélection de propriétés morphosyntaxiques spécifiques de l'élément ancillaire, comme, dans le cas du passé composé à valeur de passé, la propriété *présent* sur l'auxiliaire.

### 2.2 La réflexivisation

Examinons maintenant comment l'approche périphrastique peut traiter l'alternance *avoir~s'être*. Dans cette alternance, le choix de l'auxiliaire n'est plus une question de classification, puisque des lexèmes qui sélectionnent ordinairement l'auxiliaire *avoir* se combinent avec *être*. Cette alternance est conditionnée non lexicalement, mais selon la présence d'une forme pronominale d'une certaine classe.

Cette possibilité est en fait prévue par l'approche périphrastique : en effet, les formes pronominales dites faibles ou "clitiques" du français, dont font partie les réfléchis, sont en fait des affixes lexicaux intégrés à la morphologie verbale. C'est ce que prouvent les nombreux travaux qui, à la suite de la distinction affixe–clitique telle que définie par Zwicky (1977, 1987) et Zwicky & Pullum (1983), ont montré que ces formes satisfont à tous les critères considérés comme diagnostiques de l'affixation : ordre rigide et arbitraire, effets de classe de position, idiosyncrasies morphophonologiques et morphotactiques (Miller, 1992 ; Miller & Sag, 1997 ; Auger, 1993, 1994, 1995).[3] La flexion verbale française doit donc reconnaître, en plus des catégories morphologiques traditionnelles, un ensemble de catégories liées à l'expression d'arguments pronominaux et, dans le cas des réfléchis, de processus de changement de valence (réflexivité, réciprocalité, médio-passif). L'alternance *avoir~s'être* apparaît dès lors comme une alternance conditionnée morphologiquement : c'est à une certaine case du paradigme verbal, à savoir la forme réfléchie, qu'a lieu le changement de forme.

Dans l'approche périphrastique, l'auxiliation des participes non réfléchis est considérée comme une alternance entre deux exposants périphrastiques en compétition. Il est donc tentant de concevoir similairement l'alternance *avoir~s'être* comme une alternance entre deux exposants périphrastiques : le choix de l'auxiliaire dépend par défaut de la classe flexionnelle, mais à la case *réfléchi* du paradigme, une règle de flexion spécifique exige l'auxiliaire *être*. C'est la proposition de Bonami (2015 : 97–98), qui formule une analyse de type Paradigm Function Morphology (PFM – Stump, 2001) reposant sur trois règles de flexion périphrastique pour le perfectif français.

Dans la section qui suit, je montre, tout en adoptant l'approche périphrastique à l'auxiliation des formes non-réfléchies, en quoi le traitement périphrastique de l'alternance *avoir~s'être* présenté ci-dessus est empiriquement inadéquat et comment une approche morphologique fondée sur la supplétion en améliore le traitement.

## 3 Proposition : approche morphologique supplétive

Un troisième type d'approche est concevable pour traiter l'alternance *avoir~s'être* : le choix de l'auxiliaire avec les verbes réfléchis peut être conçu comme un processus non seulement purement morphologique (comme dans l'approche périphrastique), mais de morphologie synthétique (à sa différence). Cette approche, qui est la position défendue dans cet article, trouve son inspiration dans le phénomène de l'*auxiliation mixte* que l'on trouve, entre autres, dans certains dialectes italiens.[4] Dans ce phénomène, le

choix de l'auxiliaire alterne à l'intérieur d'un même paradigme. Štichauer (2018 : 2) donne l'exemple du dialecte de San Benedetto del Tronto dans le centre de l'Italie, qui donne lieu au paradigme de la table 1.

**Table 1.** Un paradigme d'auxiliation mixte

| | SG | | PL | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | sɔ | vəˈnuːtə | ʃɛmə | vəˈnuːtə |
| | être.1SG | venir.PTCP | être.1PL | venir.PTCP |
| 2 | ʃi | vəˈnuːtə | ʃɛtə | vəˈnuːtə |
| | être.2SG | venir.PTCP | être.2PL | venir.PTCP |
| 3 | a | vəˈnuːtə | a | vəˈnuːtə |
| | avoir.3SG | venir.PTCP | avoir.3PL | venir.PTCP |

Dans ce paradigme, un même lexème est auxilié différemment en fonction de la personne du sujet : aux deux premières personnes, l'auxiliaire hérité d'*habēre* est utilisé, tandis qu'à la troisième c'est l'auxiliaire hérité d'*esse* qui est utilisé. Il s'agit donc d'un exemple net de conditionnement morphologique de l'auxiliation, par opposition au conditionnement lexical qui régit en français le choix d'*avoir* ou *être* avec *laver* et *tomber*. Ce type de phénomène, bien établi en flexion, ne laisse pas de doute sur le caractère purement morphologique de l'alternance.

Un autre type de données est fourni par Loporcaro (2022). Dans certains dialectes des Pouilles dans le sud de l'Italie, ce n'est pas le trait de personne du sujet qui conditionne le choix de l'auxiliaire, mais le contexte phonologique :

(4) a. ˈɛ drəmˈmeutə/vəˈneutə
être.3SG dormir.PTCP/venir.PTCP
b. ˈɔv aspətˈtɔːtə/arrəˈvɔːtə
avoir.3SG attendre.PTCP/arriver.PTCP

Dans l'exemple ruvese (4), l'auxiliaire hérité d'*esse* est utilisé avec les participes drəmˈmeutə 'dormi' et vəˈneutə 'venu', mais c'est l'auxiliaire hérité d'*habēre* qui se combine avec aspətˈtɔːtə 'attendu' et arrəˈvɔːtə 'arrivé'. Comme le précise Loporcaro, ces verbes sont pourtant (deux à deux) du même type syntaxique, et le contraste ne peut donc être ramené à l'inaccusativité. Ce qui différencie l'exemple (4a) de l'exemple (4b) est en fait la catégorie du premier segment du participe, à la suite directe de l'auxiliaire : les participes à initiale consonantique se combinent avec ˈɛ, les participes à initiale vocalique avec ˈɔv. Ce conditionnement phonologique de l'alternance s'apparente pour Loporcaro à une condition de surface sur l'auxiliaire. L'auteur conclut qu'il ne peut se traiter dans la syntaxe sans enfreindre les principes bien connus quant à l'opacité de la phonologie pour la syntaxe (*Phonology-free Syntax* – Zwicky, 1969) : « [t]hus, observing that 'has'/'is' selection in Bitettese, Gravinese, and Ruvese is sensitive to the initial segment of the following lexical verb is incompatible with maintaining that auxiliary selection is driven by the syntax here » (p. 226).

Une différence manifeste entre les données des dialectes italiens et l'alternance *avoir~s'être* réside dans le type de contexte qui déclenche l'alternance : en français, il ne s'agit pas de traits d'accord avec le sujet ni du contexte phonologique, mais de la présence d'un réfléchi. Cependant, ce contexte s'apparente en fait entièrement au cas de l'allomorphie en fonction des traits d'accord, et constitue comme lui une forme de conditionnement morphologique. En effet, le marqueur réfléchi doit être considéré comme un affixe lexical (voir la section 2.2), exprimant une catégorie morphologique au même titre que les exposants d'accord du sujet du dialecte de San Benedetto del Tronto. Dans cette approche, l'alternance *avoir~s'être* peut donc être réduite à une allomorphie supplétive[5] conditionnée par la réflexivité sur le modèle de l'approche morpholexicale de Loporcaro.

Dans les sections qui suivent, je défends la position de l'approche supplétive à l'alternance *avoir~s'être* sur la base de phénomènes liés à la surcomposition, à la supplétion, à l'accord du participe passé et à la défectivité.

### 3.1 La surcomposition

Le phénomène de la *surcomposition* fournit un terrain d'épreuve décisif pour les différentes approches à l'alternance *avoir~s'être*. Dans les formes surcomposées, une séquence de deux auxiliaires est observée sur le schéma de *j'ai eu fait*. Crucialement, comme le montre Borel (2018, 2019), deux usages distincts donnent lieu à des séquences de ce type. Le premier usage, nommé *surcomposition standard*, est une périphrase enchâssée : comme l'expliquent également Verkuyl et al. (2004), le paradigme temporel du français parlé moderne donne au passé composé traditionnel (par exemple *j'ai fait*) deux usages, l'un d'aspect (présent perfectif) et l'autre de temps (passé imperfectif, remplaçant la forme synthétique obsolète nommée passé simple). La surcomposition standard est alors simplement la combinaison de ces deux valeurs : du côté de la forme, le résultat est une double auxiliation, tandis que du côté du sens on obtient un passé perfectif (remplaçant la forme périphrastique simple obsolète nommée traditionnellement passé antérieur). L'exemple en (5) illustre la surcomposition standard.

(5) Quand vous **m'avez eu pris** mon royaume, je me suis enfuie chez vos ennemis.
(Borel, 2018 : 3, d'après Claudel, Tête d'or, 1890, corpus Frantext)

L'analyse de cette forme comme une périphrase enchâssée, c'est-à-dire la combinaison de deux périphrases indépendantes, est étayée par le fonctionnement de l'auxiliation avec les verbes de la classe de *tomber* :

(6) Quand tout le monde **a été parti**, Paule m'a fait signe de rester.
(Borel, 2018 : 10, d'après Gennari, Journal, 1959, d'après Togeby, 1982 : 429)

Comme le montre (6), la séquence des deux auxiliaires est *a été*. Ce résultat est peu surprenant si l'on considère que le verbe lexical sélectionne un auxiliaire, *être*, lui-même à une forme composée. Comme il se trouve que l'auxiliaire *être* est un verbe de la classe de *laver*, il sélectionne à son tour l'auxiliaire *avoir*. En somme, cet usage est analogue à la combinaison de, par exemple, la périphrase perfective avec la périphrase future en *aller*, comme dans *je vais avoir fait*, sa seule spécificité résidant dans l'identité formelle des deux périphrases ainsi combinées.

Cependant, cette analyse ne se prête pas à toutes les formes surcomposées. Borel (2018, 2019) distingue ainsi un deuxième usage, qu'elle nomme *surcomposition régionale*, réparti en Suisse francophone et dans certaines régions de France.[6] Cet usage, illustré en (7), diffère par sa syntaxe et par son sens de la surcomposition standard de telle sorte qu'il ne peut être réduit à l'enchâssement de deux périphrases indépendantes.

(7) Le *courrier international* je **l'ai eu lu** pendant mes années d'étude
(Borel, 2018 : 4, www.thecocooningaroundthecorner.fr)

Premièrement, son sens n'est pas celui d'un passé perfectif, mais d'un expérientiel qui donne à *j'ai eu fait* le sens de "ça m'est déjà arrivé de faire", ou parfois d'un passé lointain ("j'ai fait il y a longtemps"). Deuxièmement, il produit avec les verbes de la classe de *tomber* la séquence inverse de celle observée précédemment, *est eu* :

(8) des fois je **suis eu tombée** dans les pommes
(Borel, 2018 : 10, forum.doctissimo.fr)

Il s'agit donc au contraire d'*exponence périphrastique multiple* (Bonami, 2015 : 37) : une périphrase qui utilise comme exposants non pas un, mais plusieurs (ici deux) éléments ancillaires. Cette possibilité est en fait attendue dans l'approche périphrastique : il s'agit simplement de la version périphrastique de

l'exponence multiple. Elle est par ailleurs bien connue de la littérature sur la périphrase ; Bonami donne l'exemple, après Popova & Spencer (2013), du perfectif futur bulgare, qui utilise deux formes successives de la copule, l'une desquelles étant spécifique à cette case du paradigme verbal. La seule spécificité de la surcomposition régionale reste, une fois de plus, que les deux auxiliaires utilisés sont identiques – du moins avec les verbes de la classe de *laver*. Cet usage reçoit donc dans l'approche périphrastique à l'auxiliation une analyse sans difficulté : la morphologie requiert la présence dans le contexte du verbe lexical l'auxiliaire spécifié par la classe flexionnelle, mais aussi un auxiliaire supplémentaire (*eu*).

Dans l'approche inaccusative, l'exemple (8) est au contraire inattendu. En effet, cette approche vise à formuler l'usage de l'auxiliaire *être* en des termes qui incluent simultanément les verbes inaccusatifs, les participes passifs et les formes réfléchies au sens large. Le contraste entre (8) et (6) est donc tout à fait inattendu, les deux verbes étant inaccusatifs et possédant la même structure argumentale – il serait attendu qu'ils reçoivent dans tous les cas une forme surcomposée similaire à la forme passée d'un participe passif, comme *a été fait*.

Quant aux formes réfléchies, leur surcomposition produit un effet morphologique saisissant. Dans les variantes standard aussi bien que dans les régionales, l'ordre des deux auxiliaires est toujours *s'est eu* :

(9) Quand on **s'est eu assises**, ma mère m'a parlé [...]

(Borel, 2018 : 16, d'après Cornu, 1953 : 166)

(10) je **me suis eu mis** de l' [huile essentielle d'] orange ici

(Borel, 2018 : 16)

L'auxiliation des verbes réfléchis se distingue ainsi clairement tant de celle des verbes de la classe de *tomber* que de celle des passifs, à l'encontre de l'Hypothèse inaccusative.

Cependant, ce point de donnée n'est pas non plus prédit par l'approche périphrastique : en effet, si le choix de l'auxiliaire *être* est une spécification du verbe à la forme réfléchie, on s'attendrait dans le cas de la surcomposition standard à ce que le participe sélectionne une forme composée du verbe *être* portant un réfléchi. En fonction de la formulation exacte de la sélection périphrastique de l'auxiliaire et des mécanismes d'enchâssement des périphrases, il est sans doute possible de générer de cette façon au choix les formes *s'a été souvenu* et *s'est été souvenu* ; cependant, aucune de ces formes n'est correcte.[7]

La généralisation correcte semble au contraire être la suivante : toute combinaison locale de l'auxiliaire *avoir* avec un réfléchi est remplacée par une forme correspondante de l'auxiliaire *être*. L'alternance *avoir~s'être* apparaît comme un phénomène fortement superficiel, sans rapport avec la structure argumentale ni avec la classification flexionnelle : il s'agit en fait d'une contrainte de surface, entièrement circonscrite dans la morphologie de l'auxiliaire *avoir*.

La table 2 récapitule la couverture empirique des trois approches étudiées ici. Les formes en gras dénotent les prédictions correctes.

**Table 2.** Cinq schémas d'auxiliation distincts en français

| | | | surcomposition | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | passé passif | *tomber* | | *se souvenir* | |
| | | | standard | régional | standard | régional |
| approche | syntaxique | ***a été fait*** | ***a été tombé*** | *#a été tombé* | **s'a été souvenu* | **s'a été souvenu* |
| | périphrastique | ***a été fait*** | ***a été tombé*** | ***est eu tombé*** | **s'a/est été souvenu* | ***s'est eu souvenu*** |
| | supplétive | ***a été fait*** | ***a été tombé*** | ***est eu tombé*** | ***s'est eu souvenu*** | ***s'est eu souvenu*** |

### 3.2 Plausibilité de l'approche supplétive : *être allé~avoir été*

Un aspect frappant de l'approche supplétive proposée ici est la nature radicale de l'allomorphie à l'origine de l'alternance *avoir~s'être*. Il s'agit non seulement d'une supplétion (et même d'une supplétion forte),

mais aussi d'une supplétion dans laquelle la forme supplétive est empruntée à un autre lexème, à savoir *être*. À cet égard, il est intéressant de constater que cette forme de supplétion trouve un équivalent non seulement dans les dialectes italiens, mais également dans un autre phénomène, lui aussi en lien avec la périphrase flexionnelle. Pour chacune des formes composées de son paradigme, le lexème *aller* permet également une forme correspondante du lexème *être*, produisant des paires en variation libre[8] telles que *est allé~a été* (voir par exemple Boyé, 2021). Cette surabondance est illustrée en (11).

(11) a. Je suis allée dans leur nouvelle maison.
b. J'ai été dans leur nouvelle maison.

On pourrait supposer que l'équivalence des deux phrases en (11) découle d'un effet sémantico-pragmatique lié à l'usage perfectif de la copule avec un prédicat locatif : si on 'a été' quelque part, c'est bien qu'on y 'est allé'. Cependant, cette surabondance s'étend à l'ensemble des nombreux usages du lexème *aller* :[9]

(12) a. Cette veste irait bien avec cette chemise.
b. Cette veste serait bien allée avec cette chemise.
c. Cette veste aurait bien été avec cette chemise.
d. #Cette veste serait bien avec cette chemise.
(13) a. Je vais dormir.
b. Je suis allée dormir.
c. J'ai été dormir.
e. *Je suis dormir.
(14) a. Ça va.
b. C'est allé.
c. Ça/ç'a été.
d. *C'est.

En (12), *aller* exprime un accord esthétique entre les deux arguments. La forme *aurait été* en (12c) est également capable d'exprimer cette relation. Ce n'est cependant pas le cas de la forme non-composée équivalente du verbe *être* en (12d), qui n'a que son sens de copule. De manière plus évidente, *aller* permet une construction à contrôle du sujet avec un complément infinitif, comme en (13) ; alors que cet usage s'étend à la forme composée *ai été* en (13c), il est clairement agrammatical avec une forme simple du verbe *être* (13d). De la même façon, l'usage intransitif avec *ça* explétif d'*aller* (14) est licite avec *a été* (14c), mais pas avec *est* (14d).

Il faut donc admettre que les formes composées d'*être* dans ce genre d'exemples appartiennent en fait au lexème *aller*. Ce résultat est par ailleurs peu surprenant compte tenu de la prévalence de la supplétion dans le paradigme de ce verbe, qui alterne déjà entre les thèmes /al/~/aj/, /iʁ/ (< LAT. *eō*) et plusieurs thèmes à /v/ initial (< LAT. *vādō*). Une analyse alternative pourrait postuler un lexème spécial *être*$_2$, au paradigme défectif sans formes simples (similaire en cela à celui de *faillir*), et qui se trouverait fortuitement en synonymie totale avec *aller* ; il paraît plus convaincant de réunir sous un même lexème les formes de mêmes propriétés sémantiques et syntaxiques malgré leur hétérogénéité morphologique. Comme le conclut Boyé (2021), ce point de vue fait d'*aller* un lexème correspondant à deux *flexèmes* au sens de Fradin & Kerleroux (2003), une notion à mettre en rapport avec le *suppletive split lexeme* de Corbett (2012), cité par Loporcaro (2022 : 215) pour caractériser les paradigmes mixtes des dialectes italiens.

Cette possibilité conforte à son tour la position de l'approche supplétive à l'alternance *avoir~s'être* : *avoir*, comme *aller*, utilise deux flexèmes distincts dans son lexème. De plus, c'est bien le même flexème, à savoir celui d'*être*, qui est dans les deux cas emprunté.

Les formes perfectives supplétives d'*aller* fournissent de plus un argument en faveur de l'approche périphrastique à l'auxiliation (non-réfléchie). En effet, comme l'illustrent l'ensemble des exemples en (11b)–(14), l'auxiliaire utilisé change dans les variantes supplétives : *aller* appartient normalement à la classe de *tomber*, et ses variantes non-supplétives sont donc de la forme *être allé*, mais *être* appartient à la classe de *laver* et ses formes composées sont donc du type *avoir été*. Dans l'approche syntaxique, rien ne

permet d'expliquer ce changement ; le propre des formes comme *avoir été* est précisément de partager l'ensemble des propriétés syntaxiques et sémantiques d'*aller*, et on s'attendrait donc à ce que la supplétion produise des séquences du type *être été*. Dans l'approche périphrastique, le phénomène s'apparente à une hétéroclise : une partie du paradigme appartient à une classe flexionnelle (celle de *tomber*), l'autre à une autre classe flexionnelle (celle de *laver*).[10] Le choix de l'auxiliaire peut donc être entièrement réglé dans la composante morphologique.

En somme, le comportement supplétif d'*être* dans le paradigme perfectif d'*aller* apporte une motivation indépendante à la proposition de l'approche supplétive à l'alternance *avoir~s'être* : la flexion verbale française doit pouvoir rendre compte de phénomènes d'emprunt de ce type. De plus, l'auxiliation mixte d'*aller* dans les formes surabondantes soutient l'approche périphrastique à l'auxiliation non-réfléchie.

### 3.3 Accord du participe

L'accord du participe passé fournit un autre argument à l'approche morphologique. Les exemples en (15)–(17) illustrent l'accord du participe passé tel qu'il est donné dans les ouvrages normatifs.

(15) a. Elle$_i$ s'$_i$ est mise$_i$ derrière lui.
b. Elles$_i$ se$_i$ sont offert des fleurs.
c. (Les fleurs$_j$,) ils$_i$ se$_i$ les$_j$ offertes$_j$.
(16) a. (Ses sœurs$_j$,) elle$_i$ les$_j$ a mises$_j$ derrière lui.
b. (Ses sœurs$_j$,) il$_i$ leur$_j$ a offert des fleurs.
(17) Les fleurs$_i$ sont mortes pendant notre absence.

Comme le montrent les exemples ci-dessus, l'accord des participes réfléchis (15) suit celui des participes de la classe de *laver* (16) : il se fait avec un objet direct non-canonique (pronominalisé ou extrait), qui peut correspondre au réfléchi lui-même, et donc au sujet (15a), ou non (15c). Les participes de la classe de *tomber* (17) s'accordent quant à eux simplement avec leur sujet.

On pourrait opposer à cet argument l'indéniable degré d'artificialité qui caractérise l'accord du participe passé avec un objet, processus notoirement influencé par des prescriptions explicites à l'école (entre autres). Néanmoins, les participes réfléchis (18) suivent toujours ceux de la classe de *laver* (19) dans les variétés non-standard par leur non-accord, dans lesquelles seuls les participes de la classe de *tomber* (20) s'accordent (avec le sujet ; Abeillé & Godard, 2021 : 264).

(18) % (Ses sœurs,) elle les a mis derrière lui.
(19) % Elle s'est mis derrière lui.
(20) * Les fleurs sont mort pendant notre absence.

La corrélation de l'accord du participe passé avec *avoir* et avec *s'être* se maintient donc dans les variétés standards comme dans les variétés non-standards.

Dans l'approche syntaxique, ces données entraînent une complication de l'analyse : le comportement commun des participes réfléchis et des participes de la classe de *laver* doit être stipulé par une règle d'accord du participe spécifique aux formes réfléchies. Dans l'approche supplétive, la similarité est automatiquement captée, puisque *s'être* se réduit à un cas particulier d'*avoir*.

### 3.4 Défectivité d'*avoir*

Un dernier argument en faveur de l'approche supplétive, introduit par Abeillé & Godard (1996 : 51), concerne les propriétés morphologiques d'*avoir*. Il semble en effet que ce lexème soit sujet à une certaine défectivité avec les réfléchis en général. Parmi les usages lexicaux, c'est-à-dire non-auxiliaires, d'*avoir*, en lien plus ou moins étroit avec le sens premier de possession, certains dénotent des relations symétriques, et permettent donc d'imaginer des situations qui devraient être expressibles par une forme réfléchie d'*avoir*

à valeur de réfléchi vrai ou de réciproque. C'est le cas par exemple d'*avoir quelqu'un au téléphone*. Comme le remarquent Abeillé & Godard, une telle combinaison avec un réfléchi semble difficile :

(21) a. Et c'est précisément à cela que servent les Cercles bolivariens : **s'avoir** les uns les autres, être ensemble.
(frWaC : vdedaj.club.fr)
b. j'espère qu'on arrivera à **s'avoir** sur MSN ou au téléphone
(frWaC : parents.fr)

(22) a.??Ils sont très proches, ils **s'ont** au téléphone toutes les semaines depuis quarante ans.
b. *Il s'est rendu compte qu'il **s'avait** lui-même sur son téléphone.
c.??Il faut que Lucie et Benoît **s'aient** sur whats'app pour en rediscuter.
d. ?Marie et Pauline ont essayé de **s'avoir** sur Zoom pour en discuter.

(23) a. Jean n'a que lui-même. *Jean **s'a**.
b. Jean lui aura une bonne place. *Jean **s'aura** une bonne place.
(Abeillé & Godard, 1996 : 51)

(24) *J'espère qu' on arrivera à **s'avoir** eues au téléphone avant le départ.

(25) ?Est-ce que tu **t'es** toi-même [en contact] dans ton téléphone ?[11]

On trouve ainsi sur corpus quelques combinaisons d'*avoir* avec un réfléchi (21), mais elles semblent limitées à certaines cases du paradigme. L'infinitif *s'avoir* semble licite, quoique peu fréquent ; les formes finies telles que *s'a*, *s'avait* ou *s'ait* sont bien plus incertaines, et semblent quasi-agrammaticales. La combinaison d'*avoir* avec un réfléchi est également donnée comme agrammaticale par Abeillé & Godard sur la base d'exemples finis (23). La préférence pour les formes infinitives semble étrangement spécifique aux usages lexicaux d'*avoir*, la séquence *s'avoir* étant entièrement agrammaticale en tant qu'auxiliaire (24). Inversément, la supplétion d'*être* se retrouve parfois dans les usages lexicaux finis, pour lesquels la forme régulière est manquante du paradigme (25). Pour ce dernier type d'exemples, il est clair que seule l'analyse locale (morphologique) peut rendre compte de l'alternance, puisqu'aucune relation de périphrase n'existe.

Dans l'ensemble, ces données corroborent l'idée d'une analyse par supplétion locale, la supplétion étant souvent motivée par la défectivité. Le lexème *avoir* est défectif, ne possédant pas toutes les formes réfléchies attendues dans ses usages lexicaux, et n'en possédant aucune en tant qu'auxiliaire de temps. L'alternation avec *s'être* apparaît alors comme une stratégie de renvoi supplétif venant combler les cases manquantes[12] du paradigme de (au moins) l'auxiliaire *avoir*.

## 4 Formalisations

Cette section explicite les aspects formels de la discussion précédente dans le cadre théorique Paradigm Function Morphology (PFM – Stump, 2001). L'organisation du paradigme verbal présupposée et la notation suivent celles de Bonami (2015). Voir également Bonami & Boyé (2005) pour une analyse plus complète de la flexion verbale française en PFM.

### 4.1 L'analyse de Bonami (2015)

Bonami (2015 : 97–98) propose les règles suivantes pour l'auxiliation :

(26) If $l$ is a verb, then for any property set $\sigma \supseteq \{\text{PRF} +\}$,
$$\text{PF}(l, \sigma) = \langle \varphi, \sigma, \{\langle \textit{avoir-prf}, \sigma!\{\text{PRF} -\}\rangle\}\rangle,$$
where $\text{PF}(l, \sigma!\{\text{VFORM } \textit{pst-ptcp}\}) = \langle\langle \varphi, \sigma!\{\text{VFORM } \textit{pst-ptcp}\}\rangle, \emptyset\rangle$

(27) If $l$ is a verb of class *être-auxiliary*, then for any property set $\sigma \supseteq \{\text{PRF} +\}$,
$$\text{PF}(l, \sigma) = \langle \varphi, \sigma, \{\langle \textit{être -prf}, \sigma!\{\text{PRF} -\}\rangle\}\rangle,$$
where $\text{PF}(l, \sigma!\{\text{VFORM } \textit{pst-ptcp}\}) = \langle\langle \varphi, \sigma!\{\text{VFORM } \textit{pst-ptcp}\}\rangle, \emptyset\rangle$

(28) If $l$ is a verb, then for any property set $\sigma \supseteq$ {PRF +, REFL +},
$$\mathrm{PF}(l, \sigma) = \langle \varphi, \sigma, \{\langle \textit{être-prf}, \sigma!\{\mathrm{PRF}\ -\}\rangle\}\rangle,$$
where $\mathrm{PF}(l, \sigma!\{\mathrm{VFORM}\ \textit{pst-ptcp}\}) = \langle\langle \varphi, \sigma!\{\mathrm{VFORM}\ \textit{pst-ptcp}\}\rangle, \emptyset\rangle$

(29) If $l$ is a verb, then for any $\sigma \supseteq$ {VFORM *pst*, ASP *bnd*},
$$\mathrm{PF}(l, \sigma) = \mathrm{PF}(l, \sigma!\{\mathrm{VFORM}\ \textit{prs}, \mathrm{PRF}\ +\})$$

La première associe à tout verbe perfectif une sélection de l'auxiliaire *avoir*, lui-même à la forme imperfective (évitant ainsi toute récursion de la périphrase) ; le verbe lexical reçoit par ailleurs une forme participiale. La deuxième associe de la même façon aux verbes de la classe de *tomber* ('*être-auxiliary*') l'auxiliaire *être*. La troisième associe à un verbe perfectif réfléchi l'auxiliaire *être*. Comme à l'accoutumée en PFM, ces trois règles sont en compétition pāṇinienne : l'auxiliation par *avoir* (26) est le cas par défaut, mais le cas de *être* et celui des formes réfléchies sont plus spécifiques et s'appliquent à toutes les formes concernées. La règle (29) est une règle de renvoi, traitant le passé composé à valeur de passé comme une forme syncrétique au présent perfectif.

### 4.2 L'analyse de la surcomposition

Comme nous l'avons vu à la section 3.1, la surcomposition standard revient à une périphrase enchâssée. Elle ne correspond donc à aucune règle spécifique, mais à la combinaison de la périphrase perfective (26)–(28) avec la périphrase passée (29) : une règle s'applique au verbe lexical, qui sélectionne un auxiliaire, auquel s'applique la seconde règle. Il faut cependant contraindre les règles de sorte qu'un seul ordre de combinaison des périphrases soit possible. Le fait que l'auxiliaire principal soit toujours au présent indique qu'il est l'auxiliaire de la périphrase passée et non perfective (ce qui correspond d'ailleurs à une tendance bien connue concernant l'ordre du temps et de l'aspect). Il suffit pour garantir cet ordre de réviser la règle de périphrase passée en (29) de sorte qu'elle ne s'applique qu'aux formes imperfectives :

(30) If $l$ is a verb, then for any $\sigma \supseteq$ {VFORM *pst*, ASP *bnd*, **PRF** −},
$$\mathrm{PF}(l, \sigma) = \mathrm{PF}(l, \sigma!\{\mathrm{VFORM}\ \textit{prs}, \mathrm{PRF}\ +\})$$

La surcomposition régionale s'analyse quant à elle comme une périphrase multiple, c'est-à-dire une règle spécifique à deux exposants ancillaires. En admettant qu'elle exprime un trait tel que EXP +, elle peut être donnée par les deux règles en (31)–(32). Ces règles fonctionnent similairement à celles de Bonami (2015), mais contiennent un élément ancillaire supplémentaire, *avoir-prf* à la forme *pst-ptcp*.

(31) If $l$ is a verb, then for any property set $\sigma \supseteq$ {EXP +},
$$\mathrm{PF}(l, \sigma) = \langle \varphi, \sigma, \{\langle \textit{avoir-prf}, \sigma!\{\mathrm{PRF}\ -\}\rangle, \langle \textit{avoir-prf}, \{\mathrm{VFORM}\ \textit{pst-ptcp}\}\rangle\}\rangle$$

(32) If $l$ is a verb of class *être-auxiliary*, then for any property set $\sigma \supseteq$ {EXP +},
$$\mathrm{PF}(l, \sigma) = \langle \varphi, \sigma, \{\langle \textit{être -prf}, \sigma!\{\mathrm{PRF}\ -\}\rangle, \langle \textit{avoir-prf}, \{\mathrm{VFORM}\ \textit{pst-ptcp}\}\rangle\}\rangle$$

Il n'y a cette fois rien à dire de plus pour s'assurer de l'ordre correct des deux auxiliaires : la syntaxe garantit en effet déjà que l'auxiliaire fini ne peut pas être intermédiaire, sans quoi il ne pourrait complémenter l'autre auxiliaire, puisque les auxiliaires de temps sous-catégorisent un SV participial.

Par simplicité, cette formulation stipule à nouveau le choix de l'auxiliaire en fonction de la classe, de manière redondante avec les règles en (26)–(27). Une analyse plus fine pourrait tirer parti d'une organisation en deux blocs successifs de la dérivation périphrastique (traduisant en cela à la périphrase l'analyse classique de l'exponence multiple), le second bloc ne faisant qu'ajouter, pour toute forme EXP +, l'auxiliaire *eu* (en supposant que les formes surcomposées régionales sont par ailleurs PRF +).

### 4.3 Analyse supplétive de l'alternance *avoir~s'être*

L'approche supplétive défendue dans la section 3 s'exprime simplement par la règle suivante :

(33) For any $\sigma \supseteq$ {REFL +, ¬VFORM *pst*},

PF(*avoir-prf*, $\sigma$) = PF(*être-prf*, $\sigma$)

Cette règle exprime un renvoi d'un lexème à un autre : pour fléchir *avoir-prf* à une forme réfléchie, on doit fléchir *être-prf* à la même forme. La règle ne doit cependant s'appliquer qu'aux formes synthétiques, car aucune variante surcomposée du type **s'est été lavé* n'est attestée. La formulation la plus simple qui produise ce résultat est d'exclure la propriété VFORM *pst*.

## 5 Conclusion

Dans cet article, j'ai rejoint un point de vue émergent sur l'auxiliation dans les langues romanes : toutes les alternances du type *avoir~être* ne peuvent s'expliquer par la syntaxe. Le cas de l'alternance à la forme réfléchie en français, en particulier, présente un degré de morphologisation qui fait qu'elle se comporte comme une allomorphie supplétive entre deux ensembles de formes (ou flexèmes), plutôt que comme une alternance entre deux auxiliaires perfectifs. Ce point de vue est étayé par la forme inattendue que prennent les réfléchis surcomposés, ainsi que par l'accord du participe passé réfléchi et la défectivité du lexème *avoir*. Quoique son origine puisse certainement trouver une motivation syntaxique, l'alternance *avoir~s'être* fonctionne en synchronie comme une supplétion locale très similaire à celles que l'on trouve dans les dialectes italiens. Enfin, j'ai montré comment une théorie de la périphrase flexionnelle telle que celle de Bonami (2015) peut rendre compte de l'ensemble des faits concernés, y compris la surcomposition, en adoptant l'approche morphologique à la sélection de l'auxiliaire ainsi que l'approche supplétive à l'alternance *avoir~s'être*.

## Références bibliographiques

Abeillé, A. & D. Godard (1996). La complémentation des auxiliaires français. *Langages, 30(122)*, 32–61.

Abeillé, A. & D. Godard (2000). Varieties of ESSE in Romance languages. In D. Flickinger & A. Kathol (eds.), *Proceedings of the 7th international conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, University of California, Berkeley, 22–23 july, 2000, 2–22. Stanford: CSLI Publications.

Abeillé, A. & D. Godard (2021). *La grande grammaire du français*. Paris : Éditions Actes Sud.

Ackerman, F. & G. Stump (2004). Paradigms and periphrastic expression: A study in realization-based lexicalism. *Projecting morphology*, 111–157.

Ackerman, F. & G. Webelhuth (1998). *A theory of predicates*. Stanford: CSLI Publications.

Anderson, G. 2006. *Auxiliary verb constructions*. Oxford: Oxford University Press.

Auger, J. (1993). More evidence for verbal agreement-marking in colloquial French. In W. Ashby, M. Mithun, G. Perissinotto & E. Raposo (eds.), *Linguistic perspectives on the Romance languages*, 177–198. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Auger, J. (1994). *Pronominal clitics in Québec colloquial French: A morphological analysis*, University of Pennsylvania dissertation. IRCS Report 94–29.

Auger, J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique. *Revue québécoise de linguistique 24(1)*, 21–60. doi : 10.7202/603102ar.

Bach, X. & P. Štichauer (2022). Auxiliary selection in Italo-romance and inflexional classes. In A. Ledgeway, J.C. Smith & N. Vincent (eds.), *Periphrasis and inflexion in diachrony*, 193–212. Oxford: Oxford University Press. doi : 10.1093/oso/9780198870807.003.0008.

Baroni, M., S. Bernardini, A. Ferraresi & E. Zanchetta (2009). The WaCky wide web: a collection of very large linguistically processed web-crawled corpora. *Language resources and evaluation, 43(3)*, 209–226.

Bonami, O. (2015). Periphrasis as collocation. *Morphology, 25(1)*, 63–110. doi : 10.1007/s11525-015-9254-3.

Bonami, O., R. Borsley & M. Tallerman (2016). On pseudo-non-finite clauses in Welsh. In *Proceedings of the joint 2016 conference on Head-driven Phrase Structure Grammar and Lexical Functional Grammar*, 104–124.

Bonami, O. & G. Boyé (2005). French pronominal clitics and the design of paradigm function morphology. In *Mediterranean morphology meetings*, *vol. 5*, 291–322.

Bonami, O. & B. Crysmann (2018). Lexeme and flexeme in a formal theory of grammar. In O. Bonami, G. Boyé, G. Dal, H. Giraudo & F. Namer (eds.), *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*, 175–202. Berlin: Language Science Press. doi : 10.5281/zenodo.1407001.

Bonami, O. & G. Webelhuth (2013). The phrase-structural diversity of periphrasis: a lexicalist account. In M. Chumakina & G. Corbett (eds.), *Periphrasis. The Role of Syntax and Morphology in Paradigms*, 141–167. Oxford: Oxford University Press.

Bonami, O. & G. Webelhuth (2021). Periphrasis and morphosyntatic mismatch in Czech. In B. Crysmann & M. Sailer (eds.), *One-to-many relations in morphology, syntax, and semantics*, 85–115. Berlin: Language Science Press. doi : 10.5281/zenodo.4729795.

Borel, M. (2018). Formes surcomposées « standard » et formes surcomposées « régionales ». In *Congrès mondial de linguistique française (CMLF) 2018*, vol. 46 1207, EDP Sciences. doi : 10.1051/shsconf/20184612007.

Borel, M. (2019). *Les formes verbales surcomposées en français*, Université de Lorraine ; Université de Fribourg (Suisse) dissertation.

Boyé, G. (2021). ALLER et MOURIR oddities in French conjugation : il a été au spectacle à pied, il a mouru d'ennui du début à la fin. In *Third International Symposium of Morphology (ISMo 2021)*, 37.

Brines, N. (2001). *Spanish clitics and argument reduction processes*, Essex University dissertation.

Brown, D, M. Chumakina, G. Corbett, G. Popova & A. Spencer (2012). Defining 'periphrasis': key notions. *Morphology, 22(2)*, 233–275.

Burzio, L. (1986). *Italian syntax: A government-binding approach*. Dordrecht: Reidel.

Corbett, G. (2012). Periphrasis and possible lexemes. In M. Chumakina & G. Corbett (eds.), *Periphrasis. The Role of Syntax and Morphology in Paradigms 7*, 169–189. Oxford University Press/British Academy.

Cornu, M. (1953). *Les formes surcomposées en français*. Berne : Francke.

Crysmann, B. (2002). *Constraint-based coanalysis. Portuguese cliticisation and morphology-syntax interaction in HPSG*, Saarland University dissertation.

Crysmann, B. (2003). Clitic climbing revisited. In J.-B. Kim & S. Wechsler (eds.), *Proceedings of the 9th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, 67–89. Stanford: CSLI Publications.

Crysmann, B. & O. Bonami (2015). Variable morphotactics in Information-based Morphology. *Journal of Linguistics, 52(2*), 311–374. doi : 10.1017/S0022226715000018.

Cummins, S. & Y. Roberge (1994). Romance inflectional morphology in and out of syntax. *MIT Working papers in linguistics, 22*, 53–70.

Fradin, B. & F. Kerleroux (2003). Troubles with lexemes. In G. Booij, J. DeCesaris, A. Ralli & S. Scalise (eds.), *Topics in morphology. Selected papers from the third Mediterranean Morphology Meeting*, 177–196. Barcelona : IULA – Universitat Pompeu Fabra.

Koenig, J.-P. (1998). Inside-out constraints and description languages for HPSG. In A. Kathol, J.-P. Koenig & G. Webelhuth (eds.), *Lexical and constructional aspects of linguistic explanation*. Studies in Constraint-based Lexicalism, 265–279. Stanford: CSLI publications.

Legendre, G. (2007). On the typology of auxiliary selection. *Lingua, 117(9)*, 1522–1540. doi : 10.1016/j.lingua.2006.06.005. Studies in OT Syntax and Semantics.

Loporcaro, M. (2007). On triple auxiliation in Romance. *Linguistics, 45(1)*, 173–222. doi : 10.1515/LING.2007.005.

Loporcaro, M. (2015). Perfective auxiliation with reflexives in Medieval Romance: syntactic vs. semantic gradients. In R. Kailuweit & M. Rosemeyer (eds.), *Auxiliary selection revisited: Gradience and gradualness*, 43–77. Berlin: De Gruyter. doi : 10.1515/9783110348866-003.

Loporcaro, M. (2022). The morphological nature of person-driven auxiliation. In A. Ledgeway, J. Smith & N. Vincent (eds.), *Periphrasis and inflexion in diachrony*, 213–237. Oxford: Oxford University Press. doi : 10.1093/oso/9780198870807.003.0009.

Luís, A. (2004). *Clitics as morphology*, Universidade de Coimbra dissertation.

Miller, P. (1992). *Clitics and constituents in phrase structure grammar*. New Yordk: Garland.

Miller, P. & P. Monachesi (2003). Les pronoms clitiques dans les langues romanes. In D. Godard (ed.), *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple*, 69–123. Paris : CNRS Éditions.

Miller, P. & I. Sag (1997). French clitic movement without clitics or movement. *Natural Language & Linguistic Theory, 15(3*), 573–639.

Monachesi, P. (1999). *A lexical approach to Italian cliticization*. Stanford: CSLI Publications.

Morin, Y.-C. (1989). More remarks on French clitic order. *Linguistic Analysis, 5*, 293–312.

Perlmutter, D. (1971). *Deep and surface structure constraints in syntax.* New York: Holt, Rinehart and Winston.

Perlmutter, D. (1978). Impersonal passives and the Unaccusative Hypothesis. In *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, vol. 4, 157–190.

Popova, G. & A. Spencer (2013). Relatedness in periphrasis: A paradigm-based perspective. In M. Chumakina & G. Corbett (eds.), *Periphrasis: The role of syntax and morphology in paradigms*, 191–225. Oxford: Oxford University Press.

Rosen, C. (1984). The interface between semantic roles and initial grammatical relations. In D. Perlmutter & C. Rosen (eds.), *Studies in relational grammar*, vol. 2, 38–77. Chicago: Chicago University Press.

Rosen, C. (1988). *The relational structure of reflexive clause: Evidence from Italian*. New York: Garland.

Ruwet, N. (1991). *Syntax and human experience*. Studies in Contemporary Linguistics. Chicago: University of Chicago Press. Traduit et edité par J. Goldsmith.

Sadler, L. & A. Spencer (2001). Syntax as an exponent of morphological features. *Yearbook of morphology 2000*, 71–96.

Simpson, J. & M. Withgott (1986). Pronominal clitic clusters and templates. *Syntax and Semantics, 19*, 147–174.

Sorace, A. (2000). Gradients in auxiliary selection with intransitive verbs. *Language, 76(4)*, 859–890.

Spencer, A. (2003). Periphrastic paradigms in Bulgarian. In U. Junghanns & L. Szucsich (eds.), *Syntactic structures and morphological information,* 249–282. Berlin: Mouton de Gruyter.

Štichauer, P. (2018). Lexical splits within periphrasis: mixed perfective auxiliation systems in Italo-Romance. *Morphology, 28*, 1–23. doi : 10.1007/s11525-017-9313-z.

Stump, G. (2001). *Inflectional morphology: a theory of paradigm structure.* Cambridge: Cambridge University Press.

Togeby, K. (1982). *Grammaire française, vol. II.* Copenhague: Akademisk Forlag.

Verkuyl, H., C. Vet, A. Borillo, M. Bras, A. Le Draoulec, A. Molendijk, H. de Swart, C. Vetters & L. Vieu (2004). Tense and aspect in sentences. In F. Corblin & H. de Swart (eds.), *Handbook of French semantics*, 233–270. Stanford, CA: CSLI Publications.

Vincent, N. & K. Börjars (1996). Suppletion and syntactic theory. In *Proceedings of the 1st LFG colloquium*, 448–62.

Zwicky, A. (1969). Phonological constraints in syntactic descriptions. *Research on Language & Social Interaction*, *1(3)*, 411–463.

Zwicky, A. (1977). *On clitics*. Bloomington, Indiana: Indiana University Linguistics Club.

Zwicky, A. (1987). Suppressing the Zs. *Journal of Linguistics, 23(1),* 133–148.

Zwicky, A. & G. Pullum (1983). Cliticization vs. inflection: English n't. *Language*, *59(3)*, 502–513.

---

[1] Comme nous le verrons plus loin, cette approche n'est en fait pas fondamentalement incompatible avec une approche syntaxique, et peut tout à fait être réconciliée avec bon nombre des idées de l'Hypothèse inaccusative.

[2] L'étiquette de *réfléchi* désigne ici toute forme verbale accompagnée d'une forme pronominale faible coréférant avec son sujet, telle que *se* à la troisième personne, quel qu'en soit le sens (réfléchi vrai, réciproque, médio-passif, ou explétif).

[3] Ces travaux s'inscrivent dans le cadre plus large de la réanalyse des formes pronominales faibles des langues romanes (Monachesi, 1999 ; Brines, 2001 ; Crysmann, 2002, 2003 ; Luís, 2004 ; Miller & Monachesi, 2003). Voir Crysmann & Luís (à paraître) pour une présentation de cette littérature, et Perlmutter (1971), Simpson & Withgott (1986), Morin (1989), Cummins & Roberge (1994), Bonami & Boyé (2005) et Crysmann & Bonami (2015) pour des arguments en faveur du traitement morphologique plutôt que syntaxique de ces formes.

[4] Elle semble aussi avoir été considérée par Abeillé & Godard (1996), qui écrivent que « [l]'utilisation de l'auxiliaire *être* en l'absence d'*avoir* [...] s'apparente selon nous à un phénomène de supplétion » (p. 51). L'analyse esquissée dans les paragraphes qui suivent cette remarque ressemble cependant davantage à une approche périphrastique, la règle de réflexivisation étant utilisée pour changer la valeur d'un trait de sélection de l'auxiliaire VAUX.

[5] Comme le fait remarquer un·e relecteurice, ce cas diffère tout de même sensiblement de la supplétion prototypique. En effet, comme évoqué un peu plus en détail à la section 3.2, la forme phonologique seule de l'auxiliaire *être* n'est pas empruntée, mais bien une représentation plus riche contenant de l'information flexionnelle, comme la classe flexionnelle associée. Ceci fait qu'il serait sans doute possible dans une approche d'un autre type, comme celle de Bonami & Webelhuth (2013) et de Bonami et al. (2016) reposant sur une dissociation entre identités morphologique et syntaxique des mots, de rendre compte de la même intuition – l'aspect paradigmatique local de l'alternance – sans recourir à une règle de supplétion à proprement parler. Je conserve l'appelation d'*approche supplétive* dans un sens large pour désigner une approche morphologique non périphrastique à l'alternance en question.

[6] Sa répartition correspond à l'aire d'influence du franco-provençal (Abeillé & Godard, 2021 : 1248).

[7] Abeillé & Godard (1996 : 51) proposent de dériver *s'est eu lavé* en appliquant le changement d'auxiliaire en présence d'un réfléchi à l'auxiliaire intermédiaire *eu*. Cette approche permet certes d'éviter la sous-génération de la forme correcte, mais n'empêche pas la surgénération de la forme agrammaticale *s'est été lavé*, par application de la règle de réflexivisation au participe *lavé* puis au participe *être*.

[8] On peut cependant peut-être s'attendre à ce que la forme supplétive soit moins fréquente dans les variantes normées, comme le suggère par exemple sa proscription par l'Académie française : « [l]e verbe *Être* est trop souvent employé à la place du verbe *Aller*, qui doit toujours lui être préféré dans le sens de Se rendre (à), Rendre visite (à), de Convenir, ou de Se porter, Se comporter, Se conduire » (https://www.dictionnaire-academie.fr/article/DNP0140).

[9] Une exception réside dans l'usage d'*aller* comme auxiliaire de temps, ce qui s'explique facilement par la sous-exhaustivité du paradigme de cet auxiliaire (Bonami & Webelhuth, 2013 : 147), qui ne s'utilise en fait jamais à une forme composée.

[10] Une analyse plus fine pourrait même attribuer la propriété de sélection de l'auxiliaire aux thèmes (ou peut-être aux flexèmes) correspondants, plutôt qu'aux lexèmes, dérivant ainsi automatiquement la constance de l'auxiliation d'*être* par *avoir* à travers ses usages propres et supplétifs. Voir Bonami & Crysmann (2018) pour une analyse formelle de l'espace thématique, de la classification flexionnelle et de l'hétéroclise reposant sur la distinction entre lexème et flexème susceptible de rendre compte de ces données.

[11] L'exemple (25) a été entendu en 2021. Les jugements des exemples en (22) ont été choisis pour refléter grossièrement l'avis des sujets d'une expérience d'acceptabilité dans laquelle ils étaient utilisés comme items distracteurs, ce pour quoi je remercie vivement Suzanne Lesage. Ils sont corroborés par le faible nombre d'exemples sur frWaC, quoique l'orthographe instable due à la nature du corpus (par exemple *s'ait* pour *s'est* ou *sait*) complique les recherches. Une étude quantitative plus approfondie sur l'acceptabilité de telles formes reste à entreprendre.

[12] *Être* semble incapable de suppléer les formes impératives, comme en témoigne l'agrammaticalité de **sois-toi souvenue* du mot de passe avant la réunion. Il pourrait cependant s'agir d'un phénomène plus général concernant les formes pronominales suffixées aux auxiliaires de temps, cf. ??*aie-le fini avant demain*.